

# GLOSSAIRE

Outils Creative Green  
**CANADA**



Creative Green Tools  
**CANADA**

Québec  Canada 



Canada Council  
for the Arts    Conseil des arts  
du Canada

**Année civile** - commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre d'une année donnée.

**Année financière** - est une période de 12 mois consécutifs associée à votre déclaration d'impôt sur le revenu des entreprises, qui s'étale généralement sur deux années civiles (par exemple 2018/19, 2019/20, etc.).

**Certifié FSC** - est une abréviation du terme anglais "Forest Stewardship Council". Cette certification garantit que les produits proviennent de forêts gérées de manière responsable et qui apportent des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.

**Contre-plaqué** - est un matériau de construction constitué de fines couches de bois collées ensemble en alternant le sens du filament de bois de chaque couche.

**Coroplast** - est une légère feuille de plastique ondulé couramment utilisée pour les enseignes et les emballages réutilisables.

**Décharge** - le "kW de décharge" correspond à la puissance de toute lampe à décharge électrique qui génère une lumière artificielle en produisant une décharge électrique dans un tube ou ampoule en verre rempli de gaz.

**Durabilité** - est un état dans lequel les besoins de notre population actuelle sont satisfaits sans compromettre les besoins des générations futures, d'un point de vue environnemental, économique et social.

**Émission** - est la production et le rejet de quelque chose, en particulier de gaz à effet de serre dans le contexte des outils CG.

**Empreinte** (dans le contexte des outils) - se réfère à une année complète de données associées à l'impact de l'un de vos bâtiments ; ou aux données associées à l'impact de votre projet/tournée/production pour toute sa durée.

**Empreinte carbone** (dans le contexte des outils) - est la quantité d'émissions de gaz à effet de serre générées par une organisation, un événement, une visite, une production ou des activités de bureau, exprimée en équivalent de dioxyde de carbone.

**Empreinte environnementale** - est une mesure de la demande humaine sur la quantité de ressources terrestres nécessaires pour soutenir une économie. Elle est mesurée en termes de moyenne globale de terres requises (en hectares) pour l'approvisionnement des ressources utilisées par l'ensemble des activités réalisées.

**Équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>)** - est une mesure utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre en fonction de leur potentiel de réchauffement planétaire. Par exemple, le potentiel de réchauffement planétaire du méthane sur 100 ans est de 25. Cela signifie que les émissions d'un million de tonnes métriques de méthane sont équivalentes aux émissions de 25 millions de tonnes métriques de dioxyde de carbone.

**Facteurs de conversion** - permettent de calculer les émissions de carbone de votre organisation en utilisant des facteurs de référence qui convertissent les niveaux de consommation d'énergie et diverses opérations (par exemple, la consommation d'eau, les déchets, les déplacements, etc.) en unités communes d'émissions.

**Formaldéhyde** - est un gaz incolore ayant une forte odeur, utilisé dans la fabrication de matériaux de construction et de nombreux produits ménagers. Il est utilisé dans les produits en bois pressé, tels que les panneaux de particules, les contreplaqués et les panneaux de fibres, les colles et les adhésifs, les tissus pour pressage permanent, les revêtements de produits en papier et certains matériaux d'isolation.

**Gaz à effet de serre** - sont les gaz présents dans l'atmosphère terrestre qui piègent la chaleur en absorbant le rayonnement infrarouge (énergie thermique) de la surface de la Terre et en le renvoyant vers la Terre. Le dioxyde de carbone, la vapeur d'eau, le dioxyde d'azote, le méthane et l'ozone sont des gaz à effet de serre communs.

**LED (ou DEL)** - signifie "diode électroluminescente". Le "kW de LED" correspond à la puissance des sources lumineuses à semi-conducteurs qui émettent de la lumière lorsqu'elles sont traversées par un courant électrique.

**Panneau à lamelles orientées (OSB)** - il s'agit d'un produit en bois similaire aux panneaux de particules agglomérées, fabriqué à partir de brins de bois compressés ensemble avec de la cire et d'autres adhésifs à base de résine synthétique.

**Panneau de fibres de densité moyenne (MDF)** - est matériau composite fabriqué à partir de fibres de bois combinées à des liants de cire et de résine soumis à des contraintes de pression et haute température. Il est plus solide et plus dense que les panneaux de particules agglomérées.

**Panneau de particules agglomérées** - est un produit du bois fabriqué à partir de copeaux de bois compressés avec des résines synthétiques. Il est également connu sous le nom de panneau de fibres à faible densité et est moins solide et moins dense que le MDF.

**Pâte à modeler** - est une pâte synthétique utilisée comme substitut de l'argile ou de la cire pour le modelage.

**Plan d'action environnemental** - est un document plus détaillé et plus spécifique qui doit découler de la politique environnementale et définir ce qu'une organisation fera pour respecter son engagement environnemental et atteindre ses cibles environnementales. Il doit inclure des actions spécifiques, des responsabilités et des délais budgétaires pour améliorer l'empreinte de l'organisation sur l'environnement.

**Plexiglas** - est un plastique acrylique résistant souvent utilisé à la place du verre.

**Point de référence** - il s'agit d'une norme avec laquelle vous pouvez comparer vos émissions de carbone et vos incidences environnementales.

**Politique environnementale** - est une déclaration générale de l'engagement et des ambitions globales de votre organisation en matière d'environnement, ainsi que des valeurs et principes environnementaux qui guident la prise de décision. Elle doit inclure tous les objectifs et cibles en matière d'environnement et décrire ce que les bonnes pratiques environnementales signifient pour votre organisation, compte tenu de sa taille, de son échelle et de sa nature, de ses activités et de ses impacts. Elle doit également encadrer le plan d'action de votre organisation.

**Puissance** - représente la vitesse à laquelle l'électricité est consommée ou générée. L'unité électrique pour la puissance est le watt, qui représente une petite quantité de puissance. La consommation électrique des appareils est exprimée en watts ou en kilowatts (kW).

**PVC** - signifie polychlorure de vinyle. Il s'agit d'une matière plastique couramment produite.

**Tungstène** - est un métal utilisé comme filament dans certaines ampoules électriques. Le "kW de tungstène" correspond à la puissance de toute lampe au tungstène ou d'autres lampes à incandescence qui produisent de la lumière en chauffant un fil métallique ou un filament avec de l'électricité. Ce type d'éclairage est considéré comme inefficace sur le plan énergétique par rapport aux lampes à décharge ou aux DEL, car une quantité importante d'énergie est gaspillée sous forme de chaleur plutôt que de lumière.